

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 novembre 2016

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour aménager un logement supplémentaire et étendre l'immeuble du bien situé rue des Floralties, 12.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de notre remarque en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons au placement d'une terrasse au niveau du 3^{ème} étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse. Et ce, d'autant plus que dans ce cas-ci, elle sera située près d'un coin, donc très proche des voisins (voir annexe).

Nous vous demandons de tenir compte de notre remarque mais nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

